

Décision

Générale

colonial

Décision n° 81-426-1932 Titularisations.

n° 81-426-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 mai 1932

Numéro JO
n° 426 du 31/05/1932

Date du numéro
31 mai 1932

TEXTE INTÉGRAL

le commis stagiaire indigène des douanes Demeke Retta est titularisé commis auxiliaire indigène des douanes à compter du 5 mai 1932. Il aura droit, en cette qualité, à une solde mensuelle de 350 francs et, le cas échéant, à l'indemnité pour charge de famille prévue à l'article 2 de l'arrêté n° 172, du 8 mars 1930.